

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1005/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion au titre de l'année 1968, du personnel des cadres territoriaux.

n° 69-1005/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1969

Numéro JO
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro
10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DES CONTRIBUTIONS Cadre des agents de contrôle Pour agents de contrôle principaux, 1er échelon : Aouad Izzi Voussouf, pour compter du 1er décembre 1968 ; Hachi Iman Igal, pour compter du 1er juillet 1968 ; Mohamed Elmi Houmed, pour compter du 1er janvier 1968; Moussa Hayan Waberi, pour compter du 1er juillet 1968. Pour agents de contrôle de 1° classe, 1er échelon : Ali Mohamed Ali, dit Dig Dig, pour compter du 1er janvier 1968 ; Djama Moussa Aynan, pour compter du 1er juillet 1968. Sont promus, au titre de l'année 1968 pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux. dont les noms suivent : CORPS TERRITORIAL DES CONTRIBUTIONS

Cadre des agents de contrôle	Aouad Izzi Youssouf	1re cl – 3e éch.	Ppal – 1er éch.
éch.	1-12-68	Contrib. Hachi Iman Igal	1re
cl – 3e éch.	Ppal – 1er éch.	1-7-68	Contrib.
Mohamed Elmi Houmed	1re cl – 3e éch.	Ppal – 1er	
éch.	1-1-68	Contrib. Moussa Hayan Waberi	1re
cl – 3e éch.	Ppal – 1er éch.	1-7-68	Contrib.
Ali Mohamed Ali, dit Dig Dig	2e cl		
– 3e éch.	1re cl		
– 1er éch	1-1-68	Contrib. Djama Moussa Aynan	2e
cl			
– 3e éch.	1re cl		
– 1er éch	1-7-68	Contrib.	